

Ecole de Genté

Information aux parents

I/ RAPPEL DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU PROTOCOLE SANIATIRE

L'application des gestes barrière



Maintien de la distanciation physique (1m)

Le lavage des mains

Le port du masque :

- Pour les personnels, le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées et sera fourni par l'employeur
- Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage.
- Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.

La ventilation fréquente des classes et autres locaux

La limitation du brassage des élèves

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels seront gérés par les agents municipaux dans le strict respect des mesures stipulées dans le protocole sanitaire.

II/ CONDITIONS D'OUVERTURE DE L'ÉCOLE :

1/ Une ouverture échelonnée

Dans un premier temps, il a été décidé que **la maternelle restera fermée** et son ouverture ne sera envisagée qu'ultérieurement si nous serons en mesure d'appliquer toutes les contraintes sanitaires imposées.

2/ Aménagement des horaires de l'école

Au regard de ces contraintes sanitaires, à compter du 12 mai 2020, **l'école se fera sur 4 jours** et non plus sur 4,5 jours. Les élèves seront accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Il en sera de même pour la classe à la maison.

Les nouveaux horaires seront donc de 8h50 / 9h00 le matin à 16h30 le soir.

Les nombreuses demandes pour un retour à l'école ne nous permettent pas un accueil en adéquation avec les recommandations nationales, c'est pourquoi il sera mis en place **un accueil à l'école de manière alternée d'une semaine sur l'autre**. Chaque groupe sera constitué de 9 à 10 élèves et viendra à l'école une semaine sur deux. Nous vous communiquerons très prochainement la constitution des groupes et le planning d'accueil de votre enfant.

La priorité sera donnée aux enfants dont les deux parents sont soignants, enseignants, agents de collectivité, appartenant aux forces de l'ordre, et aux familles monoparentales exerçant une de ces professions.

3/ Continuité pédagogique

Nous tenons à rappeler cependant, que même si tous les enfants ne seront pas accueillis à l'école, l'équipe enseignante poursuivra la continuité pédagogique avec **l'école à la maison** par le biais du site école comme c'était le cas lors du confinement. Le travail proposé en classe et à la maison sera similaire.

4/ Les temps d'accueil et de sortie

L'arrivée et le départ de l'école seront organisés avec un sens de circulation et un balisage. Un agent sera présent à l'accueil pour gérer la fluidité et faire respecter les mesures de sécurité.

Le matin, l'arrivée s'effectuera par la grille principale et le balisage vous invitera à sortir par la grille du côté du terrain de foot. Merci d'utiliser le parking ainsi que le terrain de pétanque comme lieux d'attente afin d'éviter les rassemblements et de pouvoir respecter les distanciations sanitaires aux temps d'accueil et de sortie.

Nous indiquons qu'il vous sera interdit de pénétrer dans l'enceinte scolaire.

5/ Organisation péri scolaire :

Pas de garderie ni le matin ni le soir et pas de centre aéré le mercredi. (Pour information, le centre Acolade sera fermé jusqu'à nouvel ordre).

La cantine sera ouverte avec 18 élèves maximum par service.

6/ Votre rôle en tant que parent :

- Vous êtes les principaux acteurs dans le respect des gestes barrière : *explication à votre enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, fourniture d'une gourde ou bouteille d'eau nominative.*

- Vous devez assurer la surveillance de l'apparition de symptôme chez votre enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37,8°C)

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre participation à la bonne mise en place des nouvelles mesures afin d'assurer un accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles. Tout manquement sera signalé et les mesures nécessaires seront prises dans l'intérêt et pour la sécurité de tous.

L'équipe enseignante reste à votre écoute (par mail de préférence) pour toute difficulté dont vous voudrez nous faire part.